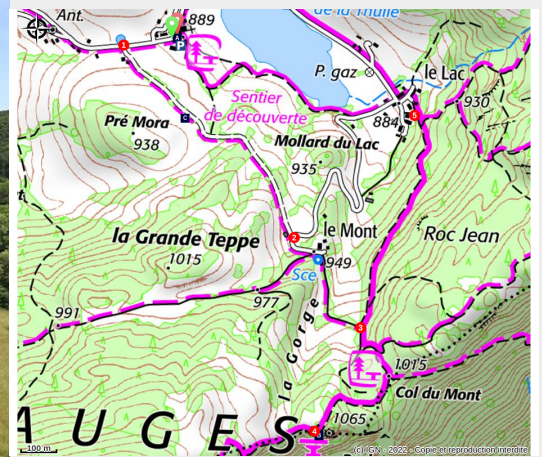


Lac de la Thuile et Rocher de Manettaz

Secteur Grand Chambéry - La Thuile



Vue aérienne du lac de la Thuile (© PNRMB)



Cette boucle aux ambiances forestières vous permettra de découvrir ce lieu atypique où l'homme a profité des ressources naturelles pour exercer de nombreuses activités au cours du temps.

Même si le nombre de lac d'origine glaciaire est important en Savoie, le lac de la Thuile est le seul situé dans le massif des Bauges. C'est un lieu très prisé en saison estivale car il offre un cadre très agréable à une dizaine de minutes du bassin chambérien.

Infos pratiques

Pratique : Randonnée pédestre

Durée : 1 h 30

Longueur : 4.3 km

Dénivelé positif : 176 m

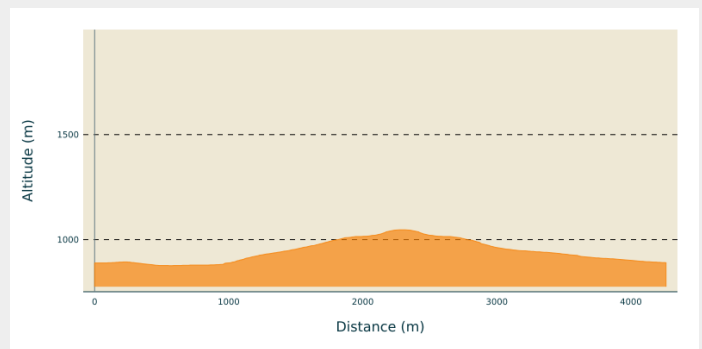
Difficulté : Facile

Thèmes : Eau, Géologie, Point de vue

Itinéraire

Départ : Parking salle des fêtes, Thoiry
Arrivée : Parking salle des fêtes, Thoiry
Communes : 1. La Thuile
2. Montmélian

Profil altimétrique



Altitude min 876 m Altitude max 1047 m

Depuis le parking de la salle des fêtes de la Thuile, prendre à gauche sur la route goudronnée sur une dizaine de mètres jusqu'au totem directionnel en bois.

1 - Au croisement, continuer à gauche en direction du *Col du Mont / Rocher de Manettaz*. Suivre le sentier jusqu'à retrouver une route goudronnée.

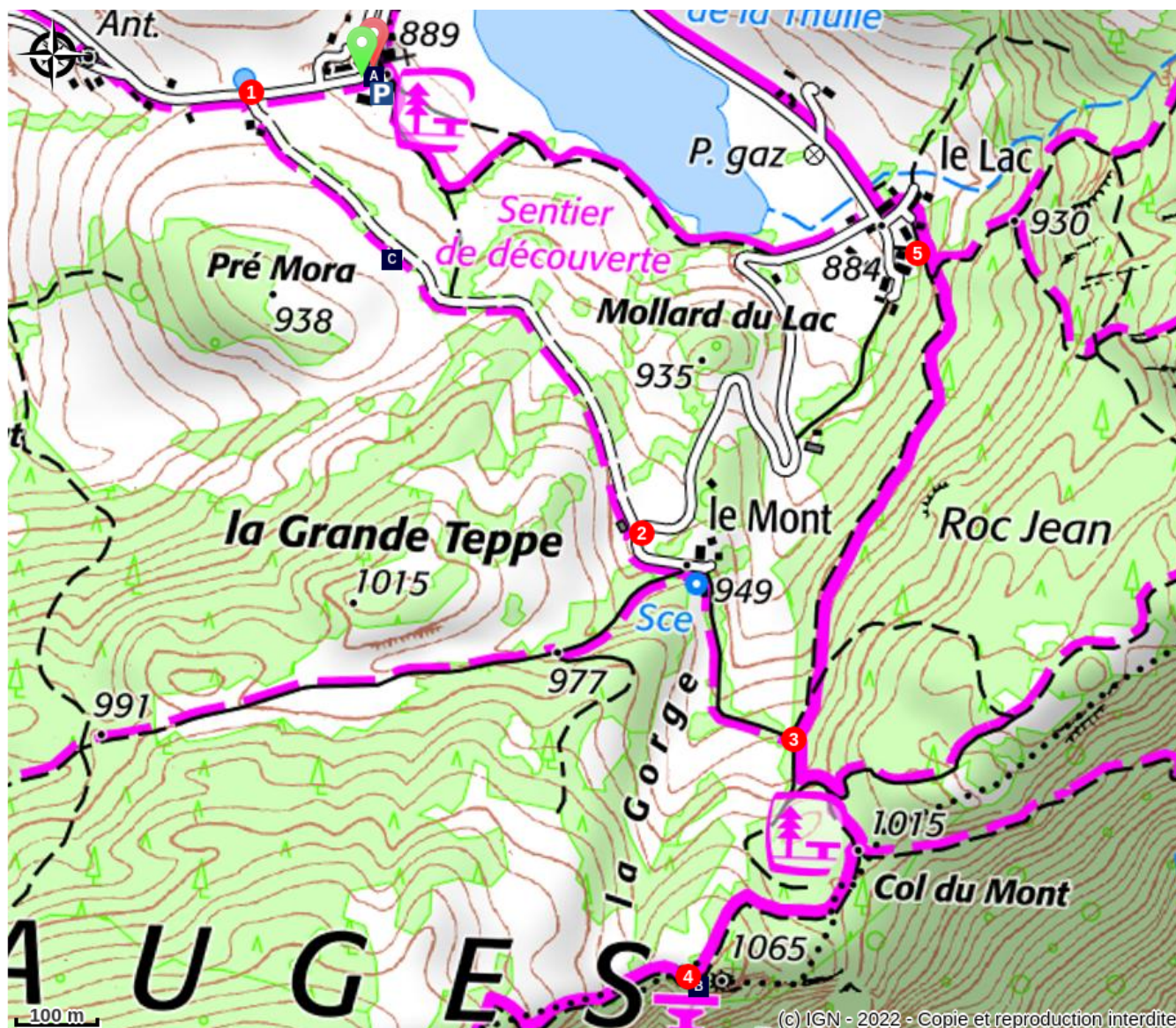
2 - Une fois arrivé au niveau de la route goudronnée, poursuivre en direction du *Col du Mont (30 minutes)* et du *Rocher de Manettaz (50 minutes)*. Traverser le hameau *Le Mont* puis emprunter le chemin de droite pour aller dans la forêt une fois passée la maison.

3 - Au croisement *Sur le Mont*, continuer sur le large chemin qui monte en quelques virages en direction du *Rocher de Manettaz* et de la *roche du Guet*. Après être arrivé au *Col du Mont*, poursuivre sur le sentier en direction de Cruet et Montmélian. Prendre ensuite la première à droite en direction du *Rocher de Manettaz* où un panorama permettra d'observer les différents massifs qui entourent la Combe de Savoie.

4 - Revenir ensuite sur vos pas jusqu'au croisement *Sur le Mont*. La suite de l'itinéraire se poursuit soit en empruntant le chemin du départ à gauche ou bien par le sentier de droite un peu plus raide (mais tout à fait abordable) pour arriver au hameau du *Lac*.

5 - La seconde possibilité vous conduira tout d'abord jusqu'au panneau *Sur le lac - 900 m*. Une fois arrivé à cette étape, poursuivre en traversant le hameau jusqu'à arriver au panneau *Lac de la Thuile*, où il sera possible de retourner au parking de départ soit en suivant la direction *Parking Salle Polyvalente* ou bien celle intitulée *La Thuile*. Le second choix vous permettra de traverser le centre du village de La Thuile en longeant le lac. Tourner ensuite à gauche dans le centre pour revenir au parking en passant devant le cimetière.

Sur votre chemin...



Formation du lac de la Thuile (A)
Pie grèche écorcheur (C)

Rocher de Manettaz (B)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Le chemin est parfois un peu collant et boueux en période de pluie ou fonte de neige.

Comment venir ?

Accès routier

Rejoindre la Thuile, depuis Chambéry par Saint-Jean-d'Arvey puis Thoiry, ou par Saint-Jeoire-Prieuré. Depuis le cœur des Bauges, soit par le col des Près en passant par Thoiry et Puygros ou par le col de Plimpalais en passant par Saint-Jean-d'Arvey.

Parking conseillé

Parking salle des fêtes, Thoiry

Accessibilité

La totalité de la balade n'est pas aménagée, mais le tour du lac est accessible aux fauteuils roulants, joellettes, et poussettes.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Nidification d'un couple de Faucons Pèlerins en cours

Merci de RESPECTER la bulle de quiétude



Sur votre chemin...



Formation du lac de la Thuile (A)

Le Lac de la Thuile est un lac d'origine glaciaire. Lors des dernières glaciations, les flux de glace qui débordaient par le col de Marocczaz depuis la vallée de l'Isère ont contribué à creuser les couches marneuses qui se situent en le Pic de la Sauge et le Montgelas, dégagant les beaux espaces agricoles de La Thuile. Les dépôts morainiques ont formé des barrages qui ont abouti à la formation de lacs. Celui de La Thuile est le seul qui subsiste de par sa situation plus protégée et par la petitesse de son bassin d'alimentation qui limite les apports de sédiments. L'eau qui percole dans un sol morainique, riche en bloc, assure toutefois une alimentation suffisante pour le mettre à l'abri de baisse de niveau importante.

Ecouter ci-dessous la chronique de Radio Alto :



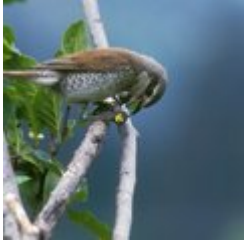
Crédit photo : © PNRMB



Rocher de Manettaz (B)

Le Rocher de Manettaz ou la Roche du Guet, offrent chacun un point de vue remarquable sur la vallée de l'Isère et les massifs environnants : Belledonne, Chartreuse, mais aussi Mont Blanc et Beaufortain. La vallée de l'Isère a été largement et profondément creusée par les glaciers alpins qui laissèrent derrière eux l'immense lac du Grésivaudan. La platitude de ce fond de vallée est l'expression du comblement de ce lac par les abondantes alluvions de l'Isère. Vers le sud, le rebord oriental du Massif de la Chartreuse donne à voir la morphologie classique de ces massifs, avec des versants structurés par les deux corniches calcaires urgonnienne (supérieure) et tithonienne (intermédiaire). Ici au rocher de Manettaz, vous êtes sur la continuité de cette corniche intermédiaire, qui supporte le replat de La Thuile.

Crédit photo : © M. Tixier / PNRMB



Pie grièche écorcheur (C)

Au sein de ses pelouses sèches on peut avoir la chance d'observer directement la pie grièche écorcheur ou bien de tomber sur quelques restes de ses proies... Cet oiseau de la famille des passereaux (comme les mésanges), tient son nom de sa technique de « stockage ». En effet, il a besoin de lardoir ; emplacement pour empaler ou coincer ses proies, avant de les dépecer pour nourrir sa nichée. Ici, ce sont les épines des broussailles qui servent de lardoir. Il est donc nécessaire de maintenir une mosaïque de milieux, des bosquets isolés, et du lien avec la gestion pastorale pour garantir la présence de cette espèce.

Crédit photo : © B.Bellon